



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Démarrage des travaux du pôle d'échanges multimodal de la Gare de La Rochelle

La Rochelle, le 17 janvier 2020

Nouvelle porte sur le centre-ville de La Rochelle, le projet de pôle d'échanges multimodal est au cœur des mobilités du territoire. De janvier 2020 à avril 2022, la gare de La Rochelle et ses abords connaîtront d'importants travaux financés par l'Europe, l'Etat, La Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente-Maritime, la Communauté d'agglomération de La Rochelle, la Ville de La Rochelle, SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions. Ces différents chantiers, concernent la création d'une passerelle, l'aménagement du parvis et la création d'une gare routière en lien avec le pôle multimodal, la modernisation de l'infrastructure ferroviaire, la mise en accessibilité des quais ainsi que des opérations de rénovation et de sécurisation au sein du bâtiment voyageurs.

Tour d'horizon du programme de renouveau de la gare de La Rochelle et de son quartier.

1 - Travaux préparatoires pour la passerelle

Nécessaire à la construction de la passerelle interurbaine permettant de relier le Nord et le Sud de la gare ainsi que l'accès aux quais, les travaux préparatoires consistent à adapter les installations ferroviaires pour l'intégration de ce nouvel ouvrage dans le système ferroviaire (raccourcissement des voies 14, 16 et 18, création d'une traversée de voies pour les engins du chantier, dépose/repose de coupons de voies à proximité des futures piles de la passerelle, adaptation des caténaires, protection électrique de la passerelle, dévoiement de réseaux, adaptation du mobilier de quai et de la signalétique, ...).

De janvier à avril 2020

Montant : 2,5 millions €

Financement : Etat, Communauté d'agglomération de La Rochelle, Ville de La Rochelle.

2 - Sécurisation du hall du bâtiment voyageurs

Mise en sécurité provisoire de la verrière du hall, préalablement aux travaux de restauration début 2021, un échafaudage et un platelage seront installés sur toute la surface du hall de la gare.

D'avril à mai 2020

Montant : 0,5 million €

Financement : SNCF Gares & Connexions

3 - Travaux de régénération de voies, de grand entretien et de maintenance

Ces travaux de maintenance des installations ferroviaires permettent de garantir la sécurité des personnes et des circulations ainsi que la performance de la ligne : rectification de la géométrie des voies sur deux courbes, assainissement de la plateforme.

Dans l'attente de la rénovation complète des constituants de la voie C en gare, programmée en 2023, des travaux seront réalisés en amont pour garantir la performance jusqu'aux travaux principaux.

1er trimestre 2020

Montant : 1,2 million €

Financement : SNCF Réseau

A ces travaux, s'ajoutent les opérations de maintenance courante des installations ferroviaires (voies, appareils de voie, caténares, signalisation, ...). Ces opérations récurrentes sont programmées tout au long des autres chantiers.

4 - Construction de la passerelle

Élément structurant du futur pôle d'échanges multimodal, la passerelle partiellement couverte assurera la liaison entre le nouvel accès Sud et le parvis de la Gare et, plus largement, entre le Sud et le Nord de la ville. Elle favorisera ainsi la traversée à pied et à vélo entre les quartiers de Villeneuve-les-Salines, Tasdon et le centre-ville de La Rochelle. Cet aménagement vise à faciliter la circulation et l'accès aux quais, le cheminement sécurisé des piétons, tout en étant accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

D'avril 2020 à décembre 2021

Montant : 12 millions €

Financement : Europe (Feder), Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, Communauté d'agglomération de La Rochelle, Ville de La Rochelle.

5 - Réalisation d'un parking provisoire

Le parking provisoire sera construit en tout début d'opération, le long du boulevard Joffre à l'Est du parvis. D'une capacité de 90 places, il se substituera aux stationnements de courte durée situés devant la gare. Le parvis ainsi libéré de ses usages actuels pourra alors entamer sa transformation.

De mars à juin 2020

Montant : 150 000 €

Financement : Communauté d'agglomération de La Rochelle, Ville de La Rochelle.

6 - Aménagement du parvis et des espaces publics

Le nouveau parvis fera une très large place aux piétons et aux vélos (les voitures et cars étant prioritairement orientés vers le nouvel accès créé au Sud de la Gare). Des espaces de stationnement courte durée et dépose minute pour les voitures y sont prévus, ainsi que des parkings à vélos, une station Yélobus et des vélos en libre-service. L'aménagement du parvis se prolongera sur le boulevard Joffre et l'avenue du Général de Gaulle qui conserveront une circulation automobile à vitesse réduite. La gare prendra alors toute sa place en cœur de ville offrant un accès confortable et sécurisé pour les piétons et vélos.

Mai 2020 à avril 2022

Montant : 7 millions €

Financement : Europe (Feder), Etat, Communauté d'agglomération de La Rochelle, Ville de La Rochelle.

7 – Création d'une gare routière au Sud de la gare

Avec un nouvel accès au Sud des voies ferrées, directement accessible depuis la future liaison urbaine des Cottes Mailles et le Pont Jean Moulin, la gare sera mieux connectée au réseau de voiries desservant les communes de l'Agglomération. C'est sur cette nouvelle façade Sud que sera créée la future gare routière desservie par les bus Yélobus, les cars régionaux et les cars longues distances. Accessible et confortable, cette gare routière bénéficiera d'un aménagement paysager en lien avec le marais de la Moulinette situé dans son prolongement.

Novembre 2020 à février 2022

Montant : 3 millions €

Financement : Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, Communauté d'agglomération de La Rochelle.

8 - Sécurisation du campanile

Présentant des signes de fragilité, le clocher du campanile sera sécurisé dans une démarche globale de préservation et de valorisation du patrimoine historique que représente le bâtiment principal de la gare de La Rochelle.

D'avril à juin 2020

Montant : 0,4 million €

Financement : SNCF Gares & Connexions

9 - Mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Inscrit dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité Programmé de SNCF Réseau, les travaux d'accessibilité permettront un accès par ascenseur à chacun des quais depuis la passerelle, une mise à niveau des quais à la hauteur de plancher des trains TER, ainsi que la mise en conformité des cheminements et de l'information voyageurs adaptés aux personnes à mobilité réduite ou présentant un handicap.

Ce programme comprend également l'adaptation des passages souterrains piétons, la mise en conformité de l'éclairage, la sonorisation, des écrans et panneaux d'information et le remplacement de certains mobiliers sur les 3 quais de la gare.

De novembre 2020 à décembre 2021

Montant : 8 millions €

Financement : Etat, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente-Maritime, Communauté d'Agglomération de La Rochelle et SNCF Réseau

10 - Modernisation des services aux clients

Au fur et à mesure de l'avancée des travaux du pôle d'échanges multimodal, les équipements de la gare seront modernisés : déploiement de 63 écrans dynamiques d'information voyageurs, toilettes, signalétique, accessibilité aux personnes en situation de handicap, billettique...

De janvier 2020 à décembre 2021

Montant 2,2 millions €

Financement : SNCF Gares & Connexions

Et aussi,

- Modernisation de la voie entre La Roche-sur-Yon et La Rochelle programmée du 6 janvier 2020 au 29 mai 2021.
- Mise en place de caniveaux à câbles et travaux de signalisation entre Niort et La Rochelle, en janvier/février 2020 et dernier trimestre 2021.
- Renouvellement de la voie entre La Rochelle et La Pallice et remplacement du tablier du pont ferroviaire de Grasset au dernier trimestre 2021.
- Rénovation des verrières et du hall de la gare, du campanile, des marquises et des menuiseries de 2020 à 2023.

Contacts presse

Anne Michon - 06 17 01 43 72 / anne.michon@agglo-larochelle.fr

Communauté d'Agglomération et Ville de La Rochelle

Corinne Beaujean-Garrido - 06 07 45 88 91 / corinne.beaujean-garrido@reseau.sncf.fr

SNCF Réseau

Frédéric Gendre - 06 15 30 56 01 / frederic.gendre@sncf.fr

SNCF Gares & Connexions

Région Nouvelle-Aquitaine

Rachid Belhadj - 06 18 48 01 79 / rachid.belhadj@nouvelle-aquitaine.fr

Département de la Charente-Maritime

Muriel Tabary-Dumas - 06 14 42 02 99 / muriel.tabary-dumas@charente-maritime.fr